

Attestation

Dans le cadre de mes fonctions de Vice-Président du Conseil régional Auvergne en charge de l'Europe, de l'interrégionalité et de la coopération décentralisée, de secrétaire du Pays Vichy/Auvergne et de Président de la plate-forme française « coopération décentralisée et tourisme responsable », j'ai eu l'occasion de travailler à plusieurs reprises avec Mademoiselle Caroline Engalenc sur différents dossiers ayant trait à l'élaboration, à la construction et à la gestion d'actions dans les domaines territoriaux, touristiques, culturels et patrimoniaux.

J'ai pu apprécier dans la mise en œuvre de ces projets, le plus souvent multi-partenaires et multi-niveaux, combien Mademoiselle Engalenc savait faciliter la concertation et le développement de relations transversales entre les différents acteurs.

Cela demandait beaucoup de patience et de doigté de sa part pour faire émerger une véritable stratégie partagée de coopération entre des partenaires chez qui prévalaient bien souvent, les logiques catégorielles. C'est, à mes yeux, une qualité rare, tant les logiques administratives (en France) cloisonnées dominent.

Toute correspondance
doit être adressée
de façon impersonnelle à :

Monsieur le Président
du Conseil régional :

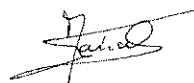
13 - 15, avenue de Fontmaure
B.P. 60
63402 Chamalières Cedex
France
Tél. : 04 73 31 85 85
<http://www.cr-auvergne.fr>

A cela j'ajouterai chez Mademoiselle Engalenc le souci de l'écoute, la curiosité et la volonté, malgré ses importantes compétences professionnelles, d'approfondir ses connaissances et ses savoirs pour mieux les mettre au service des projets auxquels elle participait.

J'ai pu apprécier également la manière dont elle intégrait dans son approche territoriale la culture et l'inter culturalité comme élément structurant et dynamisant des territoires.

Je ne peux que me féliciter du travail effectué par Mademoiselle Caroline Engalenc.

Fait à Chamalières le 23 février 2010



Jean-Claude MAIRAL,
Vice-Président en charge de l'Europe,
de la coopération décentralisée
et de l'interrégionalité